



LES ARCHERS BEUZEVILLAIS

813 rue de la ferme Dufresnes

76210 Bernieres

DOSSIER DE SPONSORING

Saison 2026 – 2027



LES ARCHERS BEUZEVILLAIS

Bernières, le 08 Juillet 2026.

Objet : demande de sponsoring

Chers Sponsors,

Les Archers Beuzevillais est une association sportive créée depuis 2004.

Depuis son existence, les Archers Beuzevillais n'ont de cesse d'accompagner l'ensemble de ses archers du tireur loisir au sportif de haut niveau.

Cette association, régie par la loi de 1901, permet à de nombreux bénévoles et membres de s'investir, rendant possible son bon fonctionnement administratif et sportif.

Malgré cet important investissement humain par le biais du bénévolat, il n'en reste pas moins que cette activité génère des coûts de fonctionnement annuel conséquents pour l'association, comme pour le renouvellement des tenues, l'investissement des matériels ou les nombreux déplacements aux compétitions.

Actuellement en phase de renouvellement pour la saison 2026-2027, les Archers Beuzevillais souhaiteraient vous associer à notre projet sportif afin de nous permettre de figurer parmi les meilleurs clubs de la région Normandie et de France.

Ce sponsoring vous assurerait en termes de publicité, l'affichage de votre nom et de votre logo sur nos supports de communications liés aux concours et manifestations représentés par les Archers Beuzevillais au travers de la France, et ce si vous le souhaitez.

Aussi, nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Très sportivement.

Le Président
Nicolas LEDUEY



LES ARCHERS BEUZEVILLAIS

SOMMAIRE

I.	Organigramme et organisation les archers beuzevillais	4
II.	Modèle (non contractuel) des prévisions d'achat :	4
III.	Estimatif financier	6
a	Tarif estimatif des achats matériels :	6
IV.	Avantage fiscal	7
V.	Conclusion :	7

I. Organigramme et organisation des archers beuzevillais

Membres du conseil d'administration :

-	Président :	Nicolas LEDUEY
-	Secrétaire générale :	Maeva BERTIN
-	Trésorière :	Frederic LECOUVREUR
-	Présidente d'honneur	Josette Maret

Actuellement, les Archers Beuzevillais comptent à ce jour 42 licenciés, 15 compétiteurs, 17 pratiquants loisirs et 10 jeunes débutants.

Afin d'exercer notre passion sportive, la commune de Beuzeville la Grenier met à notre disposition le gymnase, situé 66 Rte du Calvaire, 76210 Beuzeville-la-Grenier.

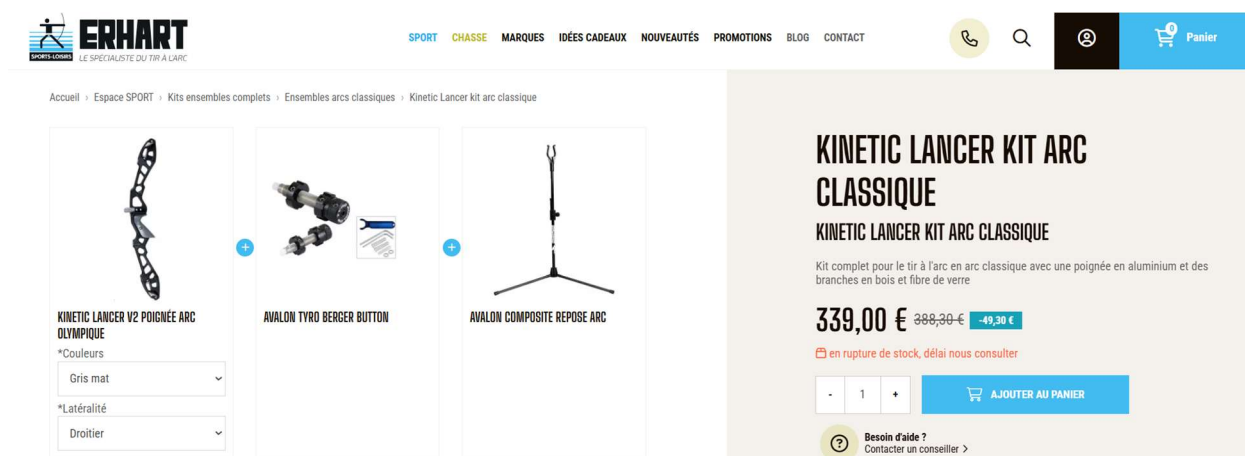
La salle nous est accessible le lundi de 17h30 à 19h00, le mercredi de 16h00 à 17h30 (créneau jeune), et le vendredi de 17h30 à 21h00.

Ce lieu permet aux archers un entraînement régulier aussi bien l'hiver que l'été.

Pour saison estivale, un terrain extérieur est accessible les mardi et jeudi de 17h30 à 20h00 d'avril à septembre, et se situe sur la commune du Parc d'Anxtôt.

II. Modèle (non contractuel) des prévisions d'achat :

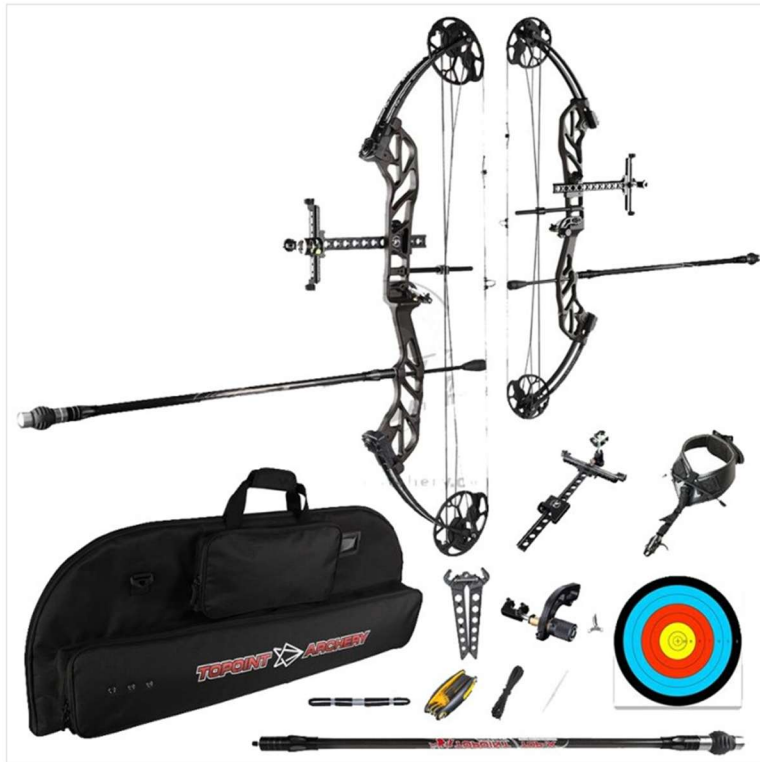
Kit arc initiation :



The screenshot shows the Erhart website interface. The top navigation bar includes links for SPORT, CHASSE, MARQUES, IDÉES CADEAUX, NOUVEAUTÉS, PROMOTIONS, BLOG, and CONTACT. The main content area displays the 'KINETIC LANCER KIT ARC CLASSIQUE' product. It features three main components: the 'KINETIC LANCER V2 POIGNÉE ARC OLYMPIQUE' (Olympic bow grip), 'AVALON TYRO BERGER BUTTON' (button), and 'AVALON COMPOSITE REPOSE ARC' (composite rest). The product is priced at 339,00 €, with a crossed-out price of 388,30 € and a discount of 49,30 €. A note indicates the product is out of stock ('en rupture de stock, délai nous consulter'). A blue button labeled 'AJOUTER AU PANIER' is visible. The bottom of the page includes a 'Besoin d'aide ?' section with a link to 'Contacter un conseiller'.

LES ARCHERS BEUZEVILLAIS

Kit arc à poulies :



Topoint Starting 36 Compound Bow Package Right hand / White



Product.Nr.:

2471003-22

Manufacturer:

Topoint Archery

EUR 299,45 incl. 19 % Tax

[excl. shipping costs](#)

- delivery time 2 - 10 Tage

Variant: Right hand

✓ Right hand ▾

Color: White

✓ White ▾

1 ▾

pcs

Shopping Cart +

★★★★★

There are no reviews for this product

Cible en paille :

CIBLE VIKING 128



a partir de 300 kg nous consulter pour les frais de port

155,00 €

- 1 +

Ajouter Au Panier

Partager ▾

Référence: CRP02

Marque:



Tags: archerie, lyon archerie, Tir à l'arc, lyon-archerie, France, magasin

🕒 Ajouter Pour Comparer 0 ☆ Ajouter À La Liste De Souhaits

En cas de rupture Produit ,Expédié sous 7-12 jours ouvrés (si stock fournisseur)

Photos non contractuelles



Chevalet :



CHEVALET BOIS COMPÉTITION STD

< >

90,00 €

- 1 +

Ajouter Au Panier

Partager

Référence: CC

Marque:



Tags: archerie, lyon archerie, Tir à l'arc, lyon-archerie, France, magasin

➊ Ajouter Pour Comparer 0 ➋ Ajouter À La Liste De Souhaits

En cas de rupture Produit ,Expédié sous 7-12 jours ouvrés (si stock fournisseur)

Photos non contractuelles

III. Estimatif financier

α Tarif estimatif des achats matériels :

Kit Arc Initiation :

Prix moyen constaté chez les fournisseurs : 339.00€ T.T.C. l'unité

Quantitatif estimé des sacs : 5 unités

Soit un montant total pour ces kits : 1695.00€ T.T.C

Kit arc à poulies :

Prix moyen constaté chez les fournisseurs : 299.45€ T.T.C. l'unité

Quantitatif estimé des sacs : 1 unité

Soit un montant total pour cet arc : 299.45€ T.T.C

Chevalet :

Prix moyen constaté chez les fournisseurs : 90.00€ T.T.C. l'unité

Quantitatif estimé : 4 unités

Soit un montant total pour ces chevaux : 360.00€ T.T.C.

Cible en paille :

Prix moyen constaté chez les fournisseurs : 155.00€ T.T.C. l'unité



LES ARCHERS BEUZEVILLAIS

Quantitatif estimé : 4 unités

Soit un montant total pour ces cibles en paille : 620.00€ T.T.C.

Soit un total d'achat de : 1695.00€ + 299.45€ + 360€ + 620€ = 2974.45€ T.T.C

IV. Avantage fiscal

Dons aux associations sportives : attention à la réduction fiscale

Attention aux dons aux associations sportives et clubs, car beaucoup d'entre eux ne disposent pas des critères ouvrant droit à la réduction d'impôt selon l'article 200 du CGI, notamment concernant l'absence de rémunération du dirigeant ou encore le concept de « non-fonctionnement au profit d'un groupe restreint de personne ». La réduction d'impôt est possible, mais cette possibilité est à étudier au cas par cas selon le fonctionnement du club sportif !

Le montant de la réduction d'impôt pour le don aux associations

La réduction d'impôt s'élève à :

66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable pour un don versé à un organisme d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique,

Notre club permet la déduction de 66% sur votre déclaration d'impôts.

Notre investissement matériel pourra varier en septembre 2026 suite au début de la nouvelle saison et le nombre de nouveaux archers.

V. Conclusion :

Le coût financier pour notre investissement pour la saison 2026-2027, représente une dépense d'environ 2974.45€ T.T.C. pour la partie matérielle.

Les nombreux déplacements en compétitions extérieures sont également un coût financier important, pris en charge par les archers beuzevillais pour l'ensemble de nos compétiteurs.

Votre don permettra aux archers beuzevillais d'aborder fièrement cette nouvelle saison 2026 - 2027 avec du matériel de qualité et évolutif pour nos archers débutants.

Date et Signature du
Sponsor :



LES ARCHERS BEUZEVILLAIS

Reçu CERFA 11580*04

Cerfa n° 11580*04

Reçu au titre des dons
à certains organismes d'intérêt général
Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

Les archers beuzevillais

Adresse :

N° Rue

Code Postal Commune

Objet :

Cochez la case concernée (1) :

- ☒ Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal officiel du ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du
- ☐ Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- ☐ Fondation d'entreprise
- ☐ Œuvre ou organisme d'intérêt général
- ☐ Musée de France
- ☐ Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- ☐ Organisme ayant pour objectif exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- ☐ Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public reconnus d'Alsace-Moselle
- ☐ Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- ☐ Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou favorisant leur logement
- ☐ Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- ☐ Etablissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- ☐ Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail)
- ☐ Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail)
- ☐ Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-15 du code du travail)
- ☐ Entreprises adaptées (article L.5213-13 du code du travail)
- ☐ Agence nationale de la recherche (ANR)
- ☐ Société ou organisme agréée de recherche scientifique ou technique (2)
- ☐ Autres organismes :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises